



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires de la
Haute-Saône**

Service Urbanisme Habitat et Constructions
Cellule Planification
Affaire suivie par : Pascal SCHÄR
Tél : 03 63 37 92 72
mél : pascal.schar@haute-saone.gouv.fr

Vesoul, le

31 OCT. 2025

Madame le maire,

Vous avez transmis votre projet de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Jussey, afin qu'il soit soumis à l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF). Cette modification du document d'urbanisme doit permettre le déclassement d'une partie de la zone NL, déjà anthropisée, au profit d'une zone UE pour l'implantation d'un point de vente d'équipements agricoles mais également leur maintenance et réparation.

La commission s'est réunie vendredi 10 octobre 2025 pour examiner ce projet que vous avez présenté et a émis :

- A) **un avis favorable** à l'unanimité au titre de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (L.1 53-16 du Code de l'urbanisme),
- B) **un avis favorable** à l'unanimité au titre dérogatoire pour une urbanisation en l'absence de SCoT (L.142-5 du Code de l'urbanisme), **sous réserve :**
de vérifier l'absence de chiroptères dans les bâtiments existants avant leur démolition.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le directeur départemental des territoires
président de séance


Pour le directeur départemental des territoires
La directrice adjointe


Séverine ARTERO

Madame Nathalie CHEVILLEY
Maire de la commune de Jussey
23, rue de l'Hôtel de ville
70500 JUSSEY

Direction Départementale des Territoires de la Haute-Saône
24, boulevard des Alliés – CS 50389
70014 Vesoul Cedex
Tél : 03 63 37 92 00 – mél : ddt@haute-saone.gouv.fr
Site internet : <http://www.haute-saone.gouv.fr>